



Dispense médicale en éducation physique, DIP Genève

L'élève :

DN:

Dispense totale d'éducation physique du (maximum 3 mois)

--	--	--	--	--	--	--	--

 au

--	--	--	--	--	--	--	--

Doit bénéficier d'une éducation physique adaptée du

--	--	--	--	--	--	--	--

 au

--	--	--	--	--	--	--	--

Peut marcher ou courir 10 minutes

Peut participer à des jeux d'équipe

Peut participer à des camps

Peut participer à l'aquagym / gym de la posture au C.O.

Peut participer à l'Education Physique Individualisée au PO

Exercices à éviter: _____

Remarques / Diagnostics utiles pour le MEP: _____

Date:

Timbre et signature du médecin:

Recommandation de l'O.M.S. et du S.S.J: Chaque enfant devrait participer à une heure d'activité physique chaque jour (marche, escaliers, jeux, sport...)

Remarques:

L'élève doit présenter ce certificat dans les délais définis par le règlement de son école.

Le présent certificat ne peut excéder une durée de trois mois.

L'élève ne sera, en principe, pas autorisé à quitter l'école.

Dans la mesure de ses possibilités, il pourra être amené à participer aux activités de la leçon (chronométrage, arbitrage, observation,...)

Un travail écrit pourra lui être demandé comme activité de remplacement.

En cas de besoin, dans les situations de maladie chronique ou de handicaps entraînant un CM à long terme, le bilan de santé pourra être faite avec l'infirmière et le médecin scolaire lors de l'établissement du PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site de l'AMG www.amge.ch (s'identifier, documents à télécharger), ou commandé (payant) au près de l'AMG au numéro 022.320 84 20

